

Note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles du Compte Administratif 2018

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. Elle sera mise en ligne sur le site internet de la Commune : www.jussac.fr

Éléments de contexte: économique, social, budgétaire, évolution de la population

	2009	2014
Population municipale	1853	2010
Population comptée à part	56	52
Population totale	1909	2062

Sources : Insee, Recensement de la population 2014 en géographie au 01/01/2016 - Recensement de la population 2009 en géographie au 01/01/2011

La population de Jussac a passée la barre symbolique des 2000 habitants au dernier recensement, gage de l'attractivité de notre territoire.

Ces dernières années, le contexte économique est marqué par une diminution des dotations aux communes.

Les priorités pour la commune sont :

- de poursuivre la diminution des dépenses de fonctionnement
- de minimiser la progression des taux des taxes locales
- la poursuite de la politique d'investissement notamment en matière de bâtiments
- l'accentuation de la recherche des financements extérieurs pour pouvoir rester dans un endettement supportable.

← COMPTE ADMINISTRATIF M14 - BUDGET PRINCIPAL

La section de fonctionnement

Les réalisations de l'exercice 2018 sont les suivantes :

CA	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
2018	1 372 314,03€	1 661 487,52€
2017	1 328 590.32 €	1 555 054.80 €
2016	1 263 154.86 €	1 477 920.31 €
2015	1 325 826.06 €	1 591 255.22 €

Le résultat de Fonctionnement de l'année 2018 s'élève à 289 173,49 €.

Les dépenses de fonctionnement

Le total des dépenses de fonctionnement s'élève à 1 372 314,03 € en 2018, soit une augmentation de 3,29% par rapport à 2017. Les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 8.43%.

Accusé de réception en préfecture 015-211500830-20190307-CA-2018- Commune-BF Date de télétransmission : 18/03/2019 Date de réception préfecture : 18/03/2019
--

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre	Libellé Chapitre	Réalisations 2014	Réalisations 2015	Réalisations 2016	Réalisations 2017	Réalisations 2018
011	Charges à caractère général	349 310.82	347 326.02	327 009.90	323 630.44	323 949,50
012	Charges de personnel	702 647.18	724 256.63	708 262.48	711 057.91	753 652,03
042	Dotations aux amortissements /immobilisations	27 797.10	33 508.62	37 255.48	96 723.22	36 651,31
65	Autres charges de gestion courante	128 395.09	165 423.35	139 656.82	151 950.67	164 941,85
66	Charges financières	60 875.16	53 417.03	50 570.18	45 228.08	44 119,34
67	Charges exceptionnelles		1 894.41	400.00		49 000,00
	TOTAL	1 269 025.35	1 325 826.06	1 263 154.86	1 328 590.32	1 372 314,03

Les charges de personnel ont augmenté sensiblement (6%) du fait des nécessités de palier les arrêts de travail (cf chapitre 013 en recettes).

En renfort des effectifs permanents, pas toujours au complet tout au long de l'année pour raison de santé et autres situations : 12 agents ont été recrutés soit en CDD de remplacement, soit en contrat saisonnier, ou en contrats aidés pour des périodes plus ou moins longue (quelques jours à une année).

Au 31/12/2018 l'effectif était composé de 22 agents titulaires et 5 non titulaires.

L'année 2018 a connu 4 départs (retraite ou autre) , 1 stagiairisation et 2 entrées par voie de mutation.

L'enveloppe allouée aux associations s'élève à 31 560,00 € en 2018 contre 31 597.49 € en 2017.

La politique de désendettement permet une baisse des charges financières de 4,6 % passant de 45 228.08 € en 2017 puis 43 145,65 € en 2018.

Les recettes de fonctionnement

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à 1 661 487,12€ en 2018, soit une augmentation de 6.85% par rapport à 2017. Les recettes réelles de fonctionnement ont augmenté de 8.98%.

Il convient de noter l'augmentation des impôts et taxes (cf chapitre 73) malgré le maintien des taux des impôts locaux.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

Chapitre	Libellé Chapitre	Réalisations 2014	Réalisations 2015	Réalisations 2016	Réalisations 2017	Réalisations 2018
013	Atténuations de charges (remboursement CUI, personnel malade)	74 611.96	96 614.37	61 895.81	76 606.96	97 961,78
042	Opérations d'ordre	16 355.82	18 998.94	5 413.74	42 192.46	12 790,71
70	Ventes de produits, prestations de services, ...	75 117.59	72 593.88	72 289.94	69 907.62	73 295,16
73	Impôts et taxes	780 103.98	822 240.23	823 773.23	836 387.23	846 456,48
74	Dotations, participations	508 965.78	541 871.37	479 622.57	481 663.29	502 341,87
75	Autres produits de gestion courante	22 688.31	23 153.01	22 449.00	22 420.00	107 707,78
76	Produits financiers	37.27	28.63	27.27	24.24	27,27
77	Produits exceptionnels	19 632.28	15 754.79	12 448.75	25 853.00	20 906,47
	TOTAL	1 497 512.99	1 591 255.22	1 477 920.31	1 555 054.80	1 661 487,12

Le montant des dotations est de 396 990,00 € soit une augmentation de 1,63% entre 2017 et 2018. Toutefois, la variation entre 2014 et 2018 est de - 3%.

Article	Libellé	Réalisations 2014	Réalisations 2015	Réalisations 2016	Réalisations 2017	Réalisations 2018
7411	Dotation forfaitaire	267 211.00	242 061.00	216 109.00	204 268.00	204 988,00
74121	Dotation de solidarité rurale	116 748.00	128 596.00	138 244.00	152 509.00	157 641,00
74127	Dotation nationale de péréquation	25 321.00	30 109.00	28 218.00	33 862.00	34 361,00
	TOTAL	409 280.00	400 766.00	382 571.00	390 639.00	396 990,00

La taxe sur les pylônes électriques a connu une augmentation de + 2,15 % passant de 41 719.00 € en 2017 à 42 618,00 € en 2018.

Section d'investissement

Les réalisations de l'exercice 2018 sont les suivantes :

CA	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
2018	998 725,02 €	905 250,72 €
2017	1 121 056.94 €	919 761.42 €
2016	557 797.25 €	846 152.50 €
2015	450 867.01 €	490 088.30 €

Les dépenses d'investissement :

Opération	Libellé Opération	Réalisations 2014	Réalisations 2015	Réalisations 2016	Réalisations 2017	Réalisations 2018
10001	VOIRIE	343 068.05	163 403.89	105 369.84	174 780.71	131 051,46
10005	AIRE DE JEUX TERRAIN DE SPORTS	-	14 498.62	-	-	85 652,93
10006	CIMETIERE TERRAIN TRAVAUX	17 616.00	-	-	7 222.20	
12	ECLAIRAGE PUBLIC	8 346.27	207.00	24 887.78	2 615.45	23 900,11
14	DENOMINATION DES VOIES				5 341.73	
28	TRAVAUX DE BATIMENT	44 786.33	40 902.48	227 599.07	586 024.56	424 793,29
50	ECOLE	2 512.12	4 724.80	10 357.44	7 700.05	8 179,20
70	TERRAINS	-	30 556.72	714.00	2 130.69	67 124.62
80	CABA Réseau Pluvial La Laiterie	14 294.62	-	-	-	
ONA	DEP ET REC NON INDIVIDUALISEES	19 299.08	13 943.25	18 056.28	92 485.02	27 288.48
OPFI	OPERATIONS FINANCIERES	192 822.55	182 630.25	170 812.84	242 756.53	230 734.93
	TOTAL	642 745.02	450 867.01	557 797.25	1 121 056.94	998 725,02

L'année 2018 a permis l'achèvement de plusieurs chantiers : extension, rénovation et mise en accessibilité de l'école Marie Marvingt, réhabilitation d'un bâtiment en annexe de la mairie permettant, notamment, l'accueil des permanences sociales et maternelles et infantiles, parcours de santé, aire de fitness et padel, enfin local associatif auquel il manque encore les ultimes finitions.

Outre le réaménagement de l'accès à l'école maternelle et du trottoir permettant une meilleure accessibilité, des travaux de voirie ont concerné l'entretien et l'amélioration de la sécurité des différents usagers.

Malgré les contraintes budgétaires et notre choix de ne pas augmenter les taux des impôts locaux en 2018, l'obtention d'aides financières (État, région, département, fonds spécifiques) nous a permis d'investir un peu moins de 600 000 HT, qui ont profité presque exclusivement aux entreprises locales.

Chapitre 16 en OPFI : Le remboursement du capital de la dette s'élève à 206 766,71 € pour 2018.

Depuis 2013 (209 325.96€), les efforts entrepris ont permis de diminuer l'encours de la dette.

La commune n'a contracté aucun emprunt toxique.

La capacité de désendettement est préservée.

➤ Dépenses d'investissement des budgets annexes

BUDGET FERME EQUESTRE

Les réalisations de l'exercice 2018 sont les suivantes :

CA	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
2018	16 866.88€	27 285.02€
2017	15 833.59 €	16 180.87 €

Le résultat de Fonctionnement de l'année 2018 s'élève à 10 418.14€ (347.28 € en 2017).

CA	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
2018	26 037.69 €	54 293.95 €
2017	111 682.29 €	27 845.00 €

Le solde de la section d'investissement de l'année 2018 s'élève à 28 256.26€ (en 2017 = - 83 837.29 €).

BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE

Les réalisations de l'exercice 2018 sont les suivantes :

CA	Dépenses de Fonctionnement	Recettes de Fonctionnement
2018	15 647.95€	19 042.44€
2017	19 798.19 €	17 726.75 €

Le résultat de Fonctionnement de l'année 2018 s'élève à 3394.49€ (- 2071.44 € en 2017).

CA	Dépenses d'investissement	Recettes d'investissement
2018	6 000.00€	6 985.74€
2017	6000.00 €	2840.74 €

Le solde de la section d'investissement de l'année 2018 s'élève à 985.74€ (en 2017 = - 3159.26 €).

BUDGET ZAE

La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) a renforcé les compétences des communautés de communes et d'agglomération en prévoyant le transfert obligatoire de l'ensemble des zones d'activité économique (ZAE).

La ZAE situé à Jussac est désormais de la compétence de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac.

Le bilan d'opération de ce transfert entre la Commune et la Communauté laisse apparaître un solde positif affecté en recette au budget principal 2018 de la commune soit + 90 978.78 € (cf chapitre 75).



JUSSAC, le 07/03/2019

LE MAIRE
ALAIN BRUNEAU